

La Nouvelle-Calédonie, un territoire d'origine multiple

La Nouvelle-Calédonie, comme un certain nombre de milieux insulaires du sud du Pacifique, présente une population associant à des autochtones des groupes d'origine extérieure. Des migrations spontanées ou organisées ont été à l'origine de ces apports, en provenance des archipels de la région ou de pays extérieurs. Dans ce contexte, la Nouvelle-Calédonie, par l'originalité et la diversité des courants humains qui s'y sont rejoints, constitue un des cas les plus complexes de l'Océanie. Obéissant à la logique économique de la mise en valeur minière ou agricole, ces mouvements ont déterminé la composition ethnique actuelle du pays.

La question des migrations dans le sud du Pacifique a suscité une abondante littérature. Les sources anglo-australiennes sont les plus complètes et, parmi elles, l'ouvrage de WARD (1972). L'analyse de détail des migrations anciennes en Nouvelle-Calédonie est rendue difficile par la disparition des archives locales du service de l'immigration. C'est la raison pour laquelle seuls les chiffres globaux de départs ou d'arrivées ont pu être cités.

Original à plus d'un titre, l'exemple calédonien a participé aussi de l'histoire des migrations dans l'ensemble de la région. C'est dans cette perspective que les grandes étapes de ces mouvements ont fait l'objet de représentations cartographiques distinctes.

Pour plus de clarté, il a aussi paru utile de séparer la représentation de l'évolution spatiale des Asiatiques (de 1956 à 1976) de celle des autres ethnies, dont l'arrivée est surtout liée au récent « boom » du nickel. Quant à la présentation du solde migratoire communal estimé entre 1969 et 1976, elle est apparue, en dépit de son imprécision, comme le meilleur moyen d'illustrer les mouvements intérieurs récents de la population dans le Territoire.

I. - HISTORIQUE DES MIGRATIONS DANS LE SUD DU PACIFIQUE ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A. - Les trafiquants venus de l’Océan

L'histoire des premiers contacts et des peuplements initiaux d'Européens dans le Pacifique est longtemps restée frappée du sceau de l'aventure. Cette période haute en couleur a préludé à l'établissement colonial des Européens pendant une période prolongée. A partir de 1825, la fréquentation de l'ensemble du Pacifique par les baleiniers suscita de nombreuses rencontres entre les navires en campagne et les Océaniens. A partir de 1840, la recherche du santal conduisit les navires anglo-australiens des îles de Mélanésie et du Pacifique central jusqu'aux ports chinois. Vers la fin du siècle, après la lente disparition des baleiniers et la rarefaction du santal, on assista à des cycles plus modestes de pêche du troca à nacre, des holothuries (trévang). Apparurent enfin dans le sillage des premiers trafiquants, les « coprah-makers » et autres « traders ». De ces premiers éléments cosmopolites devait naître une sorte de proto-peuplement européen. Ces « beachcombers » s'organisèrent parfois en confréries voisines de celle des frères de la côte. Souvent unis à des filles des îles, maniant les langues locales, on trouvait parmi eux, à côté de la lie propre à ce genre de population, quelques fortes figures (Peter Dillon aux Nouvelles-Hébrides, Mouton en Papouasie, Paddon en Nouvelle-Calédonie) qui marquèrent durablement la vie des fallacieux Edens insulaires. Si l'on ajoute à ces hommes les premiers missionnaires et marins, on a une idée de ce qu'a pu être le premier peuplement européen des îles du Pacifique.

B. - Bagnards et premiers colons

Les gouvernements britannique, allemand, français, après s'être quasiment réparti l'ensemble des îles du Pacifique méridional, s'efforcèrent de mettre en valeur leurs nouvelles possessions. Deux politiques de peuplement en découlèrent : l'appel à des colons libres venant d'Europe ou l'utilisation de la main-d'œuvre pénitentiaire. L'Australie vit arriver des centaines de milliers de condamnés déportés à vie. La Nouvelle-Calédonie, à partir de 1864, accueillit jusqu'à la fin du siècle près de 30 000 condamnés de droit commun, quelques centaines de communards et près de 400 révoltés kabyles. Hormis la Nouvelle-Zélande et Hawaï, les autres îles furent touchées à un moindre degré par ces arrivées. En Nouvelle-Calédonie, la période d'installation qui suivit la prise de possession amena des contingents modestes de migrants libres venant de France ou d'Australie. Des Anglo-Australiens qui s'étaient parfois installés avant la prise de possession furent suivis d'éleveurs et de mineurs australiens. Entre 1861 et 1864 s'installèrent des planteurs de canne réunionnais attirés par les promesses de vastes concessions en Nouvelle-Calédonie. D'autres contingents de colons encouragés par les autorités arrivèrent par la suite, les plus connus étant les « colons Feillet » (près de 500 familles), suivis enfin par les Nordistes en 1928. Les débuts de la mise en valeur agricole puis la découverte de gisements miniers créèrent très vite un pressant besoin de main-d'œuvre. La brutale chute démographique des Mélanésiens, leur peu de goût pour le salariat, puis leurs révoltes devant les empiètements de la colonisation provoquèrent la création des réserves autochtones et la protection administrative stricte d'une ethnïe dont, jusqu'à l'entre-deux-guerres, on pouvait penser qu'elle était en voie de disparition sur la Grande Terre. Aussi, colons et mineurs se tournèrent-ils vers l'Administration pour obtenir la venue sur le Territoire de travailleurs sous contrat. Ailleurs dans le Pacifique, le problème de la main-d'œuvre se posa aussi, et l'on aboutit à des solutions proches.

C. - Le temps des recrutements de main-d’œuvre en Océanie

Cette main-d'œuvre fut introduite par une catégorie d'aventuriers connus sous le nom de « blackbirders » ou « chasseurs de merles ». Leur rôle fut lié au développement de vastes plantations au Queensland australien. La rareté et l'inadaptation des indigènes locaux fit rechercher une main-d'œuvre abondante, docile, bon marché et géographiquement proche. On pensa la trouver dans l'immense champ des archipels s'éten-

dant de la Nouvelle-Guinée au Pacifique central. Près de 60 000 Océaniens furent introduits au Queensland entre 1863 et 1904 d'après PARNABY pour travailler dans les plantations de canne à sucre. Ils revinrent en totalité dans leurs îles d'origine.

Les Samoa (pour partie allemandes à l'époque), les Nouvelles-Hébrides et les Salomon attirèrent aussi des travailleurs recrutés ; les deux derniers archipels surtout parce qu'ils étaient des centres de regroupement et de départ, notamment vers l'Australie. A ces recrutements s'ajoutèrent ceux qu'opérèrent les Allemands en Micronésie et en Papouasie. La Nouvelle-Calédonie, qui alimenta pour sa part le commerce clandestin de travailleurs, principalement avec des Loyaltiens volontaires, voire enthousiastes pour le Queensland (HOWE), constitua aussi selon les auteurs anglo-saxons (SCARR) un autre pôle d'arrivée important. Des navires y introduisirent, de manière quasi-clandestine probablement, quelques centaines de « recrutés » provenant surtout des Nouvelles-Hébrides mais aussi des Salomon et des îles Gilbert (HOWE). Des calédoniens souvent francisés de fraîche date (Byrne, Higginson, Henry) firent eux-mêmes le trafic de la main-d'œuvre. Byrne vendit au Pérou et au Guatemala des travailleurs océaniens.

Bientôt le problème de la main-d'œuvre se posa aussi en Nouvelle-Calédonie, d'où les plaintes françaises contre les recruteurs clandestins anglo-australiens.

Les Nouvelles-Hébrides furent les premières sollicitées pour fournir de la main-d'œuvre sous le régime de contrats pluri-annuels. Mais la concurrence anglaise, l'intervention des missions catholiques et protestantes, les réactions de plus en plus violentes des insulaires obligèrent l'Administration française à renoncer à cette source pour recruter des Asiatiques à partir de 1890.

D. - La main-d’œuvre d’origine asiatique

On peut distinguer à l'arrivée plusieurs courants de main-d'œuvre asiatique en Nouvelle-Calédonie : Javanais, Tonkinois, Japonais, Indiens, Chinois. Seuls trois d'entre eux, presque concomitants, furent réellement significatifs : ceux issus des Indes néerlandaises, de l'Indochine française et du Japon. Vinrent d'abord quelques centaines d'Indiens « Malabars » amenés par des colons créoles de la Réunion qui, à partir de 1861, s'établirent en Nouvelle-Calédonie (planches 21-22-23). Mais les espoirs mis par les Réunionnais dans la culture de la canne et la création de rumeries s'avérèrent exagérés et la main-d'œuvre indienne se regroupa principalement autour de La Foa (Naina - plaine des Malabars) ou à Nouméa. C'est vers l'Extrême-Orient qu'on se tourna pour trouver la main-d'œuvre défaillante. Dans le Pacifique du sud, les travailleurs chinois avaient participé à la ruée vers l'or australien. Pendant la période santalière, ils étaient présents sur de nombreux navires. Si les Salomon, Fidji, Samoa, ne reçurent que de faibles contingents de Chinois commerçants, artisans ou trafiquants, ils furent nombreux à Hawaï (avec les Japonais) et à Tahiti où ils furent employés à l'extraction du phosphate de Makatea. A Nauru comme en Nouvelle-Guinée, les Allemands les utilisèrent. En Nouvelle-Calédonie, quelques Chinois s'installèrent librement dans le sillage des premiers Européens, principalement dans le nord de l'île où ils furent pêcheurs de trévang puis colons-éleveurs. La Société Le Nickel en introduisit quelques centaines sous contrat en 1892 pour travailler sur ses mines, mais renonça à poursuivre l'expérience car des perspectives favorables se présentaient alors pour le recrutement d'une main-d'œuvre indochinoise. Jusqu'en 1939, des convois conduisirent à Nouméa près de 15 000 travailleurs indochinois. Quelques milliers d'autres furent aussi introduits aux Nouvelles-Hébrides par l'Administration française du Condominium. En Nouvelle-Calédonie, cette main-d'œuvre fut très appréciée, malgré l'esprit frondeur qu'elle manifesta à certaines occasions.

Les Javanais arrivèrent à partir de 1898. Ils fournirent le contingent le plus nombreux (près de 20 000 jusqu'en 1939) et peut-être le plus apprécié ; jugés doux, disciplinés, habiles à tous les travaux manuels de la mine, de l'agriculture, ou des emplois domestiques, ils furent très recherchés et parfois exploités. La Nouvelle-Calédonie fut le seul territoire du sud du Pacifique à utiliser la main-d'œuvre javanaise.

Les Japonais constituèrent un cas très original. Arrivés en 1891, sous le régime des contrats habituels, pour travailler sur les mines de la S. L. N., ils s'adaptèrent assez mal aux conditions qui leur furent faites à Thio. Après envoi d'une commission d'enquête, le gouvernement japonais décida en 1899 d'arrêter les convois. Le nouvel accord Franco-Japonais de 1900 considéra désormais les Japonais venant en Nouvelle-Calédonie comme travailleurs libres. Jusqu'en 1921, date des dernières arrivées, près de 6 200 Japonais vinrent en Nouvelle-Calédonie. En 1941, 1 126 Japonais, souvent unis avec des Calédoniennes, travaillaient dans l'île. L'introduction de main-d'œuvre sous contrat cessa avec la Seconde Guerre mondiale. En décembre 1941, les Japonais de Nouvelle-Calédonie furent déportés en Australie et leurs biens mis sous séquestre. Peu d'entre eux furent autorisés à revenir. La guerre allait bloquer les autres Asiatiques sur le Territoire.

Après 1945, les troubles politiques des Indes néerlandaises et de l'Indochine française retardèrent jusqu'au début des années 1950 les opérations de rapatriement décidées. La naissance de l'Indonésie indépendante devait permettre le rapatriement des Javanais. Quant aux Indochinois il fallut attendre un laborieux accord entre la France et le gouvernement du Nord-Vietnam pour qu'une partie des Tonkinois réintègrent leur patrie (1962-63).

Le souvenir de cette période resta matérialisé par la présence dans le Territoire d'une partie des anciens travailleurs asiatiques, fixés avec leurs descendants. Ailleurs dans le Pacifique, la Seconde Guerre mondiale interrompit aussi les migrations de travail. La fin des systèmes de recrutement permit aux travailleurs libérés de leur contrat de regagner leur pays d'origine, ou de se fixer en communautés souvent dynamiques, comme les Indiens à Fidji, les Chinois à Tahiti, souvent intégrés par mariage au milieu local.

E. - Les nouveaux migrants du Pacifique depuis 1945

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'économie de plantation qui avait fait la prospérité de certains milieux insulaires du Pacifique méridional entra en crise. Après 1950, on assista ainsi au déclin du café, puis du coprah en Nouvelle-Calédonie, au dépérissement des plantations de

Samoa. Mais, dans l'ensemble des milieux insulaires, la forte reprise de la démographie, d'une part, d'autre part un appel de main-d'œuvre pour de nouvelles activités – tourisme, mines, champs d'expérimentation nucléaires ou bases militaires – suscitérent la reprise des migrations favorisée par l'essor des transports aériens.

On peut en distinguer plusieurs types. Les premières se dirigèrent vers la Nouvelle-Zélande depuis les territoires d'outre-mer néo-zélandais : îles Cook, îles Tokelau, Niue et Samoa occidental (ce dernier est aujourd'hui indépendant), et depuis Tonga. On estimait en 1975 à 75 000 (contre 43 500 en 1971) le nombre d'insulaires du Pacifique installés plus ou moins durablement en Nouvelle-Zélande.

Un second courant dirigea les personnes actives des Samoa américaines ou de Micronésie sous tutelle des Etats-Unis, vers Guam, Hawaï, et la côte ouest américaine.

Un courant sporadique conduisit des Indiens de Fidji vers les Etats-Unis et le Canada. Ces migrations paraissent définitives ; près de 10 000 personnes se seraient déplacées jusqu'en 1975.

Des courants de migration purement intra-Pacifique s'établirent aussi, telles les migrations de travail des Gilbertins vers Nauru (1 000 travailleurs). D'autres intéressèrent les territoires français : la Nouvelle-Calédonie en fut la principale bénéficiaire. En 1950, débuta timidement une migration de Wallisiens et Futuniens ; puis de Tahitiens à partir des années 1960. L'appel de main-d'œuvre s'accentua vers 1966 avec l'essor de l'exploitation du nickel et le commencement de grands travaux publics. Depuis cette date, près de 20 000 migrants se sont installés, contribuant à transformer les structures ethniques et démographiques de la population calédonienne.

II. - LES MIGRATIONS PÉRENNES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Outre les descendants des premiers colons français, trois grands groupes ethniques se sont installés dans le Territoire : le groupe asiatique formé aujourd'hui principalement des descendants de Vietnamiens et d'Indonésiens, le groupe polynésien formé de Wallisiens-Futuniens et de Polynésiens français, enfin un groupe comprenant principalement des Métropolitains, des Français des départements d'outre-mer et un certain nombre d'étrangers surtout Espagnols, Italiens ou Australiens. Les deux derniers groupes se sont surtout fixés lors du « boom » du nickel, de 1968 à 1972. On note enfin la présence d'un groupe étranger mélanésien, celui des Néo-Hébridais, qui viennent aujourd'hui encore travailler sur le Territoire dans le cadre d'une réglementation particulière.

On peut s'interroger sur le destin des autres petits groupes d'origine plus ancienne précédemment évoqués : vieux Anglo-Australiens, Bourbonnais et Malabars de la Réunion, descendants d'Arabes, de Chinois et de Japonais ; seuls les patronymes permettent encore d'en déceler la présence.

A. - Les Asiatiques

Javanais, Vietnamiens et Japonais ont eu un impact considérable sur la mise en valeur agricole et surtout minière du Territoire. Isolés par la guerre de leurs patries d'origine, les Asiatiques restés dans le pays furent entraînés dans un lent processus d'intégration. Si beaucoup se marièrent avec des compatriotes, d'autres prirent leur conjoint en milieu européen ou mélanésien. A partir de 1946, la suppression des contrats de travail leur permit de se libérer de la tutelle de leurs employeurs et, dans l'agriculture, de s'associer comme métayers à leur ancien patron auquel ils rachetèrent souvent, par la suite, partie ou totalité de l'exploitation. Cette situation fut fréquente dans la zone caféière de la côte Est et sur les zones maraîchères de la côte Ouest pour beaucoup de Javanais. Lorsqu'ils eurent enfin la possibilité de regagner l'Indonésie ou le Viet-nam, une partie de ces immigrants préféra s'installer définitivement en Nouvelle-Calédonie où beaucoup avaient acquis une petite aisance en s'installant à leur compte ou en occupant de petits emplois administratifs ou de services. Certains avaient connu la réussite dans le commerce à Nouméa, et les affaires en général, cependant que leurs enfants, grâce aux facilités nouvelles offertes par l'extension de l'enseignement, commençaient à occuper des positions dans le secteur tertiaire ou l'administration. Les unions mixtes, devenues fréquentes entre Européens et Asiatiques, ont renforcé la perméabilité de ce groupe et facilité son ascension. On peut constater aujourd'hui dans la jeune génération des descendants de Vietnamiens et d'Indonésiens, une quasi intégration par la nationalité demandée ou acquise de droit, la langue (abandon des langues d'origine au profit du français), la religion (principalement chez les Vietnamiens, catholiques à 90 %) et la résidence en milieu urbain, à Nouméa et dans sa banlieue.

La répartition géographique des Asiatiques de Nouvelle-Calédonie a, de fait, connu des changements importants depuis les années cinquante. Dès la fin des contrats, s'instaura un lent mouvement d'abandon de la « brousse » au profit de Nouméa. En 1951, l'ensemble des Asiatiques représentait 34,4 % de la population de Nouméa. En 1956, 56 % des Asiatiques du Territoire vivaient au chef-lieu et 3,3 % en banlieue (Dumbéa, Païta, Mont-Dore). En 1976, c'est 61 % des Asiatiques de Nouvelle-Calédonie qui vivent à Nouméa et 17 % dans les communes de proche banlieue. La concentration des deux groupes est néanmoins diffé-rente. Les Vietnamiens se concentrent à 79 % à Nouméa et 13 % en banlieue, alors que 54 % des Indonésiens sont installés dans la capitale et 18 % en banlieue, la survivance de la vocation maraîchère et l'exis-tence de nombreux retraités indonésiens propriétaires de lots ruraux expliquent cette différence.

Seuls des centres ruraux et administratifs jouant aussi le rôle de nœuds de communication comme Koné, Bourail, ont conservé et renforcé leurs populations asiatiques. Mais de plus en plus, la promotion scolaire, la recherche d'emplois tertiaires, les mariages inter-ethniques, poussent les jeunes Asiatiques à s'installer dans les centres actifs (cas de Poya) ou à la ville, c'est-à-dire dans l'agglomération de Nouméa.

B. - Les Polynésiens

Le groupe polynésien est formé des Tahitiens et des originaires du petit Territoire d'Outre-Mer de Wallis et Futuna dans le Pacifique central. Bien qu'appartenant à une même aire géographique et culturelle, ces

deux groupes constituent par leurs modalités d'insertion dans la vie calédonienne et leurs caractères propres, des cas à différencier.

1. - Les Wallisiens et Futuniens

Les Wallisiens n'ont guère été connus en Nouvelle-Calédonie qu'à partir de 1947, date d'arrivée d'un premier contingent de 109 hommes.

Jusqu'en 1950, ils arrivèrent suivant le système des contrats de travail utilisé auparavant pour les Asiatiques ou Néo-Hébridais. A partir de 1954-55, après quelques échecs initiaux, leur rythme d'arrivée se renforça puis s'accéléra après 1960 pour s'amplifier encore entre 1965 et 1974. Depuis 1975, on constate une balance migratoire négative. Ce mouvement inverse s'explique par les graves difficultés de l'emploi dans le Territoire.

En 1960, le petit Territoire français des îles Wallis et Futuna était peuplé de 9 000 habitants pour 210 km². La pression démographique devenue forte, la quasi absence de ressources locales depuis la destruction des cocoteraies par un parasite à partir de 1933, conduisirent alors les autorités françaises à encourager l'installation familiale en Nouvelle-Calédonie. Les premiers contingents rencontrèrent quelques difficultés initiales d'adaptation. Mais ces immigrants étaient fortement christianisés – on a pu dire que Wallis et Futuna étaient jusqu'aux années cinquante une « réduction » des pères maristes ; le clergé local leur témoignait un grand intérêt et facilita leur apprentissage de la vie urbaine.

Après 1960, l'arrivée des parents venus rejoindre les chefs de famille, la reconstitution dans des lotissements urbains et dans la banlieue d'un cadre de vie adapté allaient permettre une insertion sociale favorisée à l'époque du « boom » par les facilités d'emploi et le haut niveau des salaires. Le dynamisme de cette ethnïe rustique, mais très adaptable, habituée aux travaux difficiles, disciplinée et tendue vers la réalisation d'objectifs tels que l'achat de terrains, la construction de maisons individuelles, devait permettre l'émergence d'un groupe solide, conservant son unité ethnique, inséré dans la plupart des secteurs de l'emploi et entraîné à utiliser au mieux les institutions publiques. L'occidentalisation rapide de leurs habitudes de consommation, la multiplication des signes matériels de leur aisance témoignent de l'intégration réussie des Wallisiens et Futuniens. Ils ont entamé depuis 1969 une véritable colonisation d'une partie au moins du Territoire. Pratiquement absents des îles Loyauté, ils sont solidement implantés à Nouméa (45 % de leur effectif en 1976) et dans les communes limitrophes de banlieue, telles le Mont-Dore (24 %), Dumbéa (8,5 %) et Païta (8,6 %). Au nord de cette commune, on ne trouve plus que de petits noyaux wallisiens, les plus notables étant à La Foa et à Poya.

Sur la côte Est, la présence wallisienne et futunienne est nettement plus concentrée, avec un groupe important à Thio (5,2 % de l'effectif total) et deux groupes plus modestes à Houaïlou et Canala. Ainsi, depuis dix ans, l'essaimage de cette ethnïe s'est activement étendu à une douzaine de communes, prenant des allures de progression en tache d'huile dans Nouméa et sa banlieue. Cette expansion très forte est due aussi au dynamisme démographique exceptionnel d'une communauté dominée par les jeunes couples, dont on a pu estimer que le taux de natalité avait dépassé 70 % ∞ entre 1963 et 1967 et atteignait encore 45 % ∞ entre 1975 et 1977 (Service de la Statistique – 1978). Mais la communauté wallisienne, comme les autres groupes arrivés lors de l'euphorie économique de 1963 à 1972, connaît aujourd'hui de graves difficultés.

- C'est l'ethnïe dont le taux de chômage est le plus élevé et il n'existe guère pour ces chômeurs de perspectives de reconversion, sinon dans la petite agriculture familiale.
- La brutale expansion démographique des Wallisiens et Futuniens et leur implantation préférentielle à Nouméa et aux environs est un phénomène encore mal assimilé par d'autres ethnies du Territoire pour qui ce dynamisme a un aspect agressif et conquérant.
- Tandis que 60 % des Wallisiens et Futuniens ont moins de 20 ans, 50 % déjà des représentants de cette ethnïe sont nés sur le Territoire. Cette situation conduit à la fixation rapide du groupe mais pose des problèmes d'identité culturelle, de mixité des unions, d'intégration rapide par l'éducation. L'adoption du mode de vie et des comportements européens suscite la remise en cause, chez les jeunes, de l'autorité coutumière et religieuse.
- Rentrer à Wallis et Futuna, comme l'ont fait 604 originaires depuis 1974, est l'aveu d'un échec ; s'accommoder de situations devenues parfois médiocres ou se résigner faute d'emploi à vivre en auto-subsistance sur de petites parcelles dans les lotissements péri-urbains, ne l'est pas moins.

2. - La communauté tahitienne de Nouvelle-Calédonie

Les migrations tahitiennes vers la Nouvelle-Calédonie sont un fait relativement ancien mais qui n'a acquis une réelle importance qu'au cours des dix dernières années. La communauté tahitienne s'est mise en place au cours de trois périodes étalées sur une vingtaine d'années. Avant 1955, le courant migratoire était négligeable. Entre 1955 et 1963, les grands travaux d'infrastructure (barrage de Yaté, réseau routier), et l'essor de la production de nickel ont provoqué la venue de nombreux Tahitiens dont beaucoup firent souche dans le Territoire. L'implantation du C. E. P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique) en Polynésie, en créant de nombreux emplois, contribua à désamorcer pendant quelques années les migrations vers l'extérieur, voir à inciter des Tahitiens au retour. A partir de 1968, l'émigration vers la Nouvelle-Calédonie reprit massivement jusqu'en 1972, pour retomber ensuite. Cette nouvelle vague s'explique par un rétrécissement du marché du travail en Polynésie après la réalisation des grands travaux d'équipement civil et militaire et surtout par la très forte reprise de l'économie calédonienne. Après 1972, la stagnation économique freina les mouvements. Largement positifs entre 1969 et 1971 (+ 2 527) les soldes migratoires s'inversèrent à partir de 1972. De nombreux retours vers la Polynésie se sont organisés entre 1972 et 1978 (– 1 869). Seules les plus récentes migrations (1969-1972) ont eu assez d'importance pour donner naissance à un foyer de peuplement tahitien conséquent : plus de la moitié des 3 951 Tahitiens venus depuis 1956 et toujours présents sur le Territoire en 1976 étaient arrivés entre 1968 et 1972. L'ensemble des Tahitiens (6 391 personnes) représentaient près de 5 % de la population de Nouvelle-Calédonie lors du recensement de 1976.

a. Mouvements et caractéristiques de la population tahitienne

Par sa dynamique comme par ses structures, le groupe tahitien présente les caractéristiques d'une population qui, malgré des signes de fixation, reste composée d'une majorité de migrants (66 % de non originaires de Nouvelle-Calédonie).

Jusqu'en 1972, l'essentiel de l'accroissement du groupe a été imputable au courant migratoire dont le solde était largement positif. L'inversion des mouvements migratoires constatée depuis 1972, a été masquée pendant quelques années par le croît naturel du groupe. Devenus très importants (− 1 681 entre 1974 et 1979) les soldes migratoires négatifs l'emportent désormais sur le croît naturel et provoquent la régression numérique de la communauté. Pourtant la croissance naturelle reste élevée. Les taux démographiques, bien que mal connus, sont estimés à 44 ‰ pour la natalité et 4 ‰ pour la mortalité, soit un excédent naturel d'environ 4 % par an. Ce dynamisme explique l'importance relative des effectifs nés en Nouvelle-Calédonie (34 % en 1976), et la jeunesse de la population tahitienne. Les moins de 20 ans représentent 52,8 % du groupe (contre 48,8 % pour la population totale du territoire). On note, en outre, un déficit de jeunes adultes (15-24 ans) et le gonflement relatif des strates supérieures (25-39 ans), caractère typique d'une population formée d'une majorité de migrants. Le sex-ratio fait de même apparaître une prédominance masculine, avec 126 hommes pour 100 femmes chez les adultes. On remarque enfin l'hétérogénéité ethnique des migrants originaires de Polynésie française, parmi lesquels Polynésiens et « demis » sont nettement plus nombreux que les Chinois, arrivés plus récemment.

b. Répartition géographique de la communauté tahitienne

La communauté tahitienne est très inégalement répartie en Nouvelle-Calédonie. Elle est très fortement concentrée à Nouméa et, de plus en plus, dans sa périphérie immédiate ; à un moindre degré elle est fixée de manière ponctuelle dans l'intérieur.

En 1976, 87 % de Tahitiens résidaient dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Paita (contre 83 % en 1969). A l'intérieur, une concentration apparaissait sur les côtes Est (Thio, Kouaoua, Poro) et Ouest (Népoui). Ces implantations (11 % de la population tahitienne) sont étroitement liées aux exploitations des gisements de nickel et en reflètent les aléas. Ainsi observe-t-on une régression de la population tahitienne de Thio qui correspond à un ralentissement des activités minières dans ce secteur et une augmentation des effectifs sur les centres de Poro, Kouaoua et Népoui où l'activité minière est plus soutenue.

c. L'émigration : modalités et problèmes

Le mouvement des Tahitiens vers la Nouvelle-Calédonie n'est qu'un des aspects de la forte mobilité de la population de la Polynésie française. L'émigration vers la Nouvelle-Calédonie a souvent été le prolongement de l'émigration vers Papeete. A l'exception de la période du « boom » du nickel (1965-1972) pendant laquelle certaines entreprises calédoniennes organisèrent des migrations de travail, les migrations tahitiennes vers le Territoire ont été spontanées, souvent facilitées et rendues possibles par l'aide des parents ou amis déjà installés sur place. Aussi l'insertion dans le contexte calédonien s'est-elle faite dans de bonnes conditions, notamment au plan professionnel. Bénéficiant de revenus relativement importants, les Tahitiens ont, sans négliger l'épargne, largement investi dans l'achat de terrains et de maisons. Ils se sont ainsi assurés une vie matérielle confortable et facile que la conjoncture présente rend difficile à préserver.

L'insertion sociale de la communauté semble moins aisée. Vue de l'extérieur, la communauté tahitienne affiche une cohésion remarquable liée autant à son caractère minoritaire qu'à sa forte personnalité culturelle. Cette cohésion masque toutefois des tensions internes, car le groupe est plus hétérogène et moins structuré qu'il n'y paraît.

La vie de relation est importante et intense avec le milieu d'origine comme à l'intérieur du groupe. Elle est par contre limitée avec l'extérieur, peut-être dans un souci de protection. Les jeunes nés en Nouvelle-Calédonie essaient pourtant de s'adapter aux réalités locales.

C. - Les métropolitains

A côté des migrations d'Asiatiques et d'Océaniens souvent constituées de main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, la Nouvelle-Calédonie a attiré régulièrement des courants de main-d'œuvre d'origine européenne, principalement française. Avec le phénomène du « boom », le mouvement s'est amplifié puisque, parmi les 15 388 personnes âgées de cinq ans et plus qui s'étaient installées en Nouvelle-Calédonie entre le 1^{er} janvier 1971 et le recensement de 1976, 8 255 étaient originaires de la Métropole. Les métropolitains étaient le plus souvent des cadres, des techniciens, des employés du tertiaire, des artisans et des commerçants attirés par les perspectives offertes à l'époque par l'essor économique. Des Français nés dans l'ancienne Union française participèrent aussi au courant. Un Bureau des Migrations vers la Nouvelle-Calédonie installé alors à Paris, assura l'encadrement administratif d'une partie au moins de ces migrants. Beaucoup d'autres vinrent à titre individuel. De grandes sociétés de travaux publics s'installèrent avec une partie de leur personnel qualifié qui demeura parfois sur place après la fin de l'ère de prospérité. Avec la crise, malgré de nombreux retours en France, beaucoup de ces immigrants sont restés, par attachement à un art de vivre ou retenus par des liens personnels. Il est encore tôt pour mesurer l'impact réel de cet apport sur la vie locale.

D. - Les Français d'outre-mer

Une autre donnée des migrations récentes vers la Nouvelle-Calédonie aura été l'installation d'originaires des Départements et Territoires d'Outre-Mer, à la recherche de possibilités d'emploi dans un cadre de vie rappelant celui de leur milieu d'origine. Plus de 3 000 de ces Français d'outre-mer sont ainsi venus tenter leur chance dans le Territoire entre 1971 et 1976. Parmi eux, un groupe important est celui des Antillais-Guyanais, fort aujourd'hui de près de 1 600 personnes. Arrivés depuis les années cinquante, les premiers furent des militaires de carrière démobilisés sur place et recrutés par la Société Le Nickel. Installés en

famille, ils incitèrent souvent parents et amis à venir les rejoindre. Le même scénario a joué pour les Réunionnais venus pendant le « boom », souvent par le truchement du BUMIDOM (Bureau des Migrations des Départements d'Outre-Mer), ou pour les ressortissants de l'ex-Territoire français des Afars et Issas dont près de 300 séjournèrent à Nouméa (ils ne sont plus que 50 % de cet effectif en 1979).

E. - Les étrangers

De 1971 à 1976, 4 120 personnes résidant auparavant dans un pays étranger sont venues habiter la Nouvelle-Calédonie, attirées pour la plupart par les perspectives d'emploi offertes de 1968 à 1972. Les étrangers vivant dans le Territoire sont principalement d'origine méditerranéenne: Espagnols et Italiens. Un contingent d'Australiens fixés à Nouméa, souvent depuis longtemps, s'y ajoute, et certains de ces étrangers ont fait souche.

F. - Les Néo-Hébridais

En 1978, 1 196 Néo-Hébridais étaient présents en Nouvelle-Calédonie dont 555 hommes, 127 femmes et 514 enfants. Plus de 70 % d'entre eux habitaient Nouméa ou ses environs immédiats. L'emploi sur les « stations » d'élevage et domaines agricoles de la colonie d'un grand nombre de travailleurs néo-hébridais recrutés fut précoce. Le mouvement, mieux contrôlé, continua par la suite sur des bases officielles, mais resta alors limité. Ce n'est que lors des années récentes du « boom », qu'un nouveau mouvement migratoire de grande ampleur s'est dirigé vers le Territoire dont la population néo-hébridaise actuelle constitue un reliquat. Lors du « boom », la Nouvelle-Calédonie fut considérée comme une sorte d'« Eldorado ». Dans les premiers temps, la migration ne fit que prolonger en les amplifiant les courants migratoires existant déjà vers Port-Vila et Luganville et elle tendit à reproduire en Nouvelle-Calédonie les structures de groupe qui étaient les siennes au lieu de départ. Les cadres de maîtrise ou ouvriers spécialisés déjà fixés à Port-Vila depuis quelques années devinrent à Nouméa les noyaux stables autour desquels s'agrégeaient des groupes de migrants composés d'hommes jeunes, peu qualifiés, seuls ou célibataires, venus travailler à Nouméa pour six mois en général, rarement plus d'une année. Cette migration déborda très vite les zones de recrutement traditionnelles des entreprises de Port-Vila (Tongoa, Paama, îles du nord-Vaté) pour embrasser tout l'archipel.

Les zones de tradition francophone furent les premières à participer à cette migration, en particulier la population des îlots du nord de Malekula. Mais très vite, à des degrés divers, l'ensemble de l'archipel fut gagné par la fièvre migratoire. En 1970, le nombre des Néo-Hébridais travaillant en Nouvelle-calédonie était estimé à 4 000 personnes. Le total des Néo-Hébridais ayant travaillé à Nouméa au cours de ces années de fièvre peut être évalué à plus de 10 000. Les conséquences de ce dépaysement et de l'afflux d'argent qui en est résultat pour certains, ont été importantes pour la vie villageoise et les psychologies individuelles (habitudes de consommation, détachement à l'égard de la coutume etc...).

Après 1972, le nombre de migrants commença à décroître. Aujourd'hui, la colonie néo-hébridaise de Nouvelle-Calédonie ne dépasse guère 500 travailleurs dont une centaine peuvent être considérés comme qualifiés. Le groupe semble s'être stabilisé depuis quelques années. Les fichiers du bureau des Nouvelles-Hébrides, au Haut-Commissariat à Nouméa, donnent de cette population une image assez précise. L'origine géographique des migrants reflète la répartition des grands flux migratoires qui convergent à l'intérieur de l'archipel vers Port-Vila ou Luganville.

Les Néo-Hébridais originaires des îles petites ou moyennes à forte densité de population, comme Paama, Tongoa ou les îlots proches de Vaté, sont particulièrement nombreux en Nouvelle-calédonie où ils représentent un peu plus du tiers des migrants. Cette proportion est pratiquement identique à celle que l'on retrouvait en 1974 à Port-Vila où elle atteignait 30 % (BONNEMAISON - 1977). Un sondage portant sur près de la moitié des hommes seuls ou des chefs de famille révèle la relative ancienneté de la colonie néo-hébridaise et les pointes correspondant aux années 1969-1972. Aujourd'hui, près de 55 % des migrants travaillent depuis au moins neuf ans et plus de 90 % travaillent depuis au moins deux ans. L'ancienneté de la présence de ces travailleurs n'exclut pas des retours réguliers dans les îles d'origine. L'analyse de la composition par âge révèle la relative jeunesse des actifs ; 86 % d'entre eux se situent dans les classes d'âge comprises entre 20 et 40 ans. Le nombre des célibataires et des hommes seuls est important (plus de 50 %). Bien qu'il y ait peu de familles de migrants, elles sont prolifiques ; le nombre d'enfants en bas-âge ou d'âge scolaire est élevé. Il tend aujourd'hui à égaler le nombre des adultes de sexe masculin.

Si l'on considère leurs activités, on constate que les migrants néo-hébridais sont à près de 60 % manœuvres ou matelots sans qualification particulière. Cette population est la plus mouvante et la plus instable. Par contre, la minorité constituée d'ouvriers spécialisés ou qualifiés et de petits agents de maîtrise forme le noyau stable du groupe. C'est parmi eux que se rencontrent le plus d'hommes mariés vivant avec leurs familles. Si la migration des Néo-Hébridais en Nouvelle-Calédonie a fortement diminué avec la récession, il semble qu'on ait atteint un palier de stabilité correspondant aux besoins actuels de l'économie du Territoire. Si l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, devenues République du Vanuatu en juillet 1980, pose à terme le problème de l'avenir de cette communauté, les répercussions sociales et économiques de cette migration ont été importantes pour ce pays, et continuent de l'être en dépit de l'affaiblissement conjoncturel du mouvement.

G. - Les migrations internes en Nouvelle-Calédonie

Le vigoureux mouvement de nouvelles migrations enregistré entre 1968 et 1972 devait se répercuter sur la mobilité interne de la population du Territoire. Plus de 47 % de la population âgée de cinq ans et plus ayant changé de résidence au cours des cinq années précédent le recensement de 1976 (29 100 personnes au total) l'avaient fait à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie. Le solde migratoire communal calculé pour la période comprise entre 1969 et 1976 rend compte de ces mouvements pour les différents types de communes.

1) Nouméa et sa banlieue. Avec l'essor de la métallurgie, des travaux publics, des services, son pouvoir d'attraction a été très fort. La ville

présente un solde de + 17 % par rapport à l'accroissement naturel. Mais Dumbéa, avec ses nouveaux lotissements, constitue le record néo-calédonien avec 205 %. Le Mont-Dore connaît un solde positif de 105 %. Enfin, Paita subit aussi les effets du « boom » avec un solde positif de 19 % par rapport à l'accroissement naturel théorique.

2) Les communes minières. Celles de la côte Est ont été des foyers de départ : Thio, avec − 25 % par rapport à l'accroissement naturel, illustre la crise des mines de nickel. A Canala et Houailou, − 7 % et − 6 % respectivement, on constate une stagnation peu significative. Au contraire, sur le côte Ouest, on peut noter les nets progrès de Poya (+ 111 %), commune minière nouvelle et en pleine activité.

3) Les communes à vocation agro-pastorale. Ces communes ont-elles déjà enregistré le début de renouveau des activités agro-pastorales ? On pourrait le penser dans le cas de Bourail (+ 16 %), Moindou (+ 13 %), La Foa (+ 33 %), Pouembout (+ 9 %). Koumac, bien qu'ayant un taux favorable de + 14 %, le doit surtout à l'essor du tertiaire local qui s'est mis en place prématurément en prévision de la création de l'usine métallurgique annoncée depuis 1970. Mais on notera que d'autres communes à vocation agro-pastorale potentielle connaissent des situations négatives : c'est le cas de Koné (− 20 %), de Kaala-Gomen (− 6 %).

4) Les communes à économie d'auto-consommation. Une partie de la « brousse » traditionnelle connaît depuis les années cinquante un lent dépérissement des cultures de café et de cocotier. La chute des revenus monétaires qui en découle a eu un impact certain sur les communes de Ponérihouen (− 10 %), Touho (− 3 %), Hienghène (− 12 %), Sarraméa (− 9 %). D'autres communes, au contraire, ont un solde migratoire positif qui peut s'expliquer par le retour en tribu de Mélanésiens jusqu'ici employés dans les centres actifs. C'est le cas de Pouébo (+ 5 %), ou celui de Poindimié (+ 5 %), et surtout, aux îles Loyauté, d'Ouvéa (+ 22 %) et de Maré (+ 5 %). Lifou paraît mieux résister à la tendance, peut être à cause de la meilleure insertion de ses habitants dans les circuits économiques modernes de Nouméa. L'analyse des soldes migratoires communaux permet donc de caractériser la dynamique socio-économique des grands ensembles géographiques du Territoire, qui correspondent finalement aux clivages traditionnels de la Nouvelle-Calédonie :

- la région de Nouméa, principal foyer urbain, centre industriel et de direction, attire la plus grande partie des hommes.

- la côte Ouest, forte de ses possibilités rurales aussi bien que minières (Poya), est une zone d'appel relatif malgré le recul de quelques communes du nord.

- la côte Est, avec la crise fortement ressentie à Thio, voit remis en cause son centre le plus actif. L'ensemble de ses communes présente un solde migratoire négatif.

- les îles Loyauté, sauf Lifou, révèlent leur dépendance vis-à-vis de l'espace actif de Nouméa, tendance marquée par les retours nombreux de travailleurs jusque-là employés sur la Grande Terre.

La Nouvelle-Calédonie reste un des milieux humains les plus composites des îles du sud du Pacifique. Une grande partie de sa population non autochtone s'est fixée dans le cadre d'économies cycliques minières ou agricoles. Par goût, comme par nécessité, une proportion importante des migrants a fait souche et constitue aujourd'hui, à côté des grandes composantes européenne et mélanésienne de la population, un ensemble de transition en voie d'intégration économique et progressant, à des degrés divers selon les ethnies, vers une sorte de « francisation exotique » des comportements. La majorité de ce groupe est d'introduction trop récente pour que son influence sur les structures sociales du Territoire puisse être pleinement appréciée. Il est toutefois probable qu'une rupture des clivages traditionnels, une évolution vers une société plus ouverte, résulteront de la présence active de cette troisième composante.

	J. BONNEMAISON J. FAGES J.-C. ROUX ORSTOM.
Orientation bibliographique	

BEDFORD (R. D.) - 1972. New Hebridean mobility : a study of circular-migration. Australian National University. Publication H. G. 9. Canberra, 164 p.

BONNEMAISON (J.) - 1974. Changements dans la vie rurale et mutations migratoires aux Nouvelles-Hébrides. *Cah. ORSTOM. Sér. Sci. Hum.* vol. 9 n° 3-4. Paris, pp 259-286.

BROU (B.) - 1973, 1975. Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie. n° 4 et 9. Nouméa, 320 et 306 p.

DOUMENGE (F.) - 1966. L'homme dans le Pacifique Sud. Société des Océanistes. Paris, 633 p.

FAIVRE (J.-P.), POIRIER (J.), ROUTHIER (P.) - 1955. Géographie de la Nouvelle-Calédonie. Editions Latines. Paris, 305 p.

FAGES (J.) - 1972. La communauté tahitienne de Nouvelle-Calédonie. *Cah. ORSTOM. Sér. Sci. Hum.* Vol. 9 n° 1. Paris, pp. 75-86.

GASCHER (P.) - 1975. La Belle au bois dormant. Regards sur l'Administration coloniale de 1874 à 1894. Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie. n° 8. Nouméa, 298 p.

I. N. S. E. Recensements 1956 - 1963 - 1974 - 1976. Service de la Statistique. Nouméa.

LAUBREAUX (J.) - 1965. Les Asiatiques en Nouvelle-Calédonie. Diplôme d'Etudes Supérieures. Faculté des Lettres. Montpellier, 200 p.

ROUX (J.-C.) - 1978. Peuplement et population de la Nouvelle-Calédonie. *In* Livre du centenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie. Nouméa, pp. 27-34.

MAC TAGGART (W.D.) - 1953. Noumea: a study in social geography. A. N. U. Thèse de doctorat. Canberra, 186 p. multigr.

WARD (G.) - 1972. Man in the Pacific Islands. Oxford University Press. Oxford, 339 p.

MIGRATIONS

The fact that Europeans regularly visited the South Pacific archipelagos and then colonised them led to large migrations of population during the last century. New Caledonia shared in these movements by welcoming colonists, political prisoners, convicts and, in the interests of the mining economy, Asian contract workers. The recent period of mining prosperity on the Territory attracted a large number of new immigrants : Polynesians, New Hebrideans and Europeans. Internal migration similarly took place and today, the urban centre of Nouméa occupies a privileged position in this respect.

I. - Historical account of the migration in the South Pacific region and New Caledonia

From 1825 onwards Europeans – whale hunters, sandalwood, mother of pearl and trepang traffickers visited the South Pacific archipelagos in growing numbers. A few adventurers, some missionaries and sailors made up the earliest European population. After France took possession of New Caledonia, political prisoners and convicts, were added to this European contribution along with colonists and miners. However, agricultural colonization and mining activities created needs which neither the Melanesian population, then suffering from a demographic recession, nor the convicts, caught up in the heavy penal system, could satisfy. It was then that Asian contract workers were called in. Chinese, Tonkinese from French Indochina, Javanese and Japanese made up a movement numbering several tens of thousands. After the 2nd World War many of these workers went back to their countries which had recently acquired independence. Others settled on the Territory.

II. - Perennial migration in New Caledonia

Asians have had a considerable role in developing the Territory. Those who remained now share in New Caledonia life at all levels.

The Wallisians and Futunians began to arrive in New Caledonia in the 50's. The movement developed between 1965 and 1974 before becoming negative. This very close knit community has been incredibly successful and its success in strengthened by its dynamic demography.

The influx of Tahitians took place earlier and was only important between 1955 and 1963 and again between 1968 and 1972 when work on fitting out the C. E. P. in French Polynesia ended and coincided with New Caledonia's call for labour. Since then negative migrations have held the lead over the high natural increase of this young male dominated population which prefers to settle in Nouméa and its periphery even more than the Wallisians and Futunians.

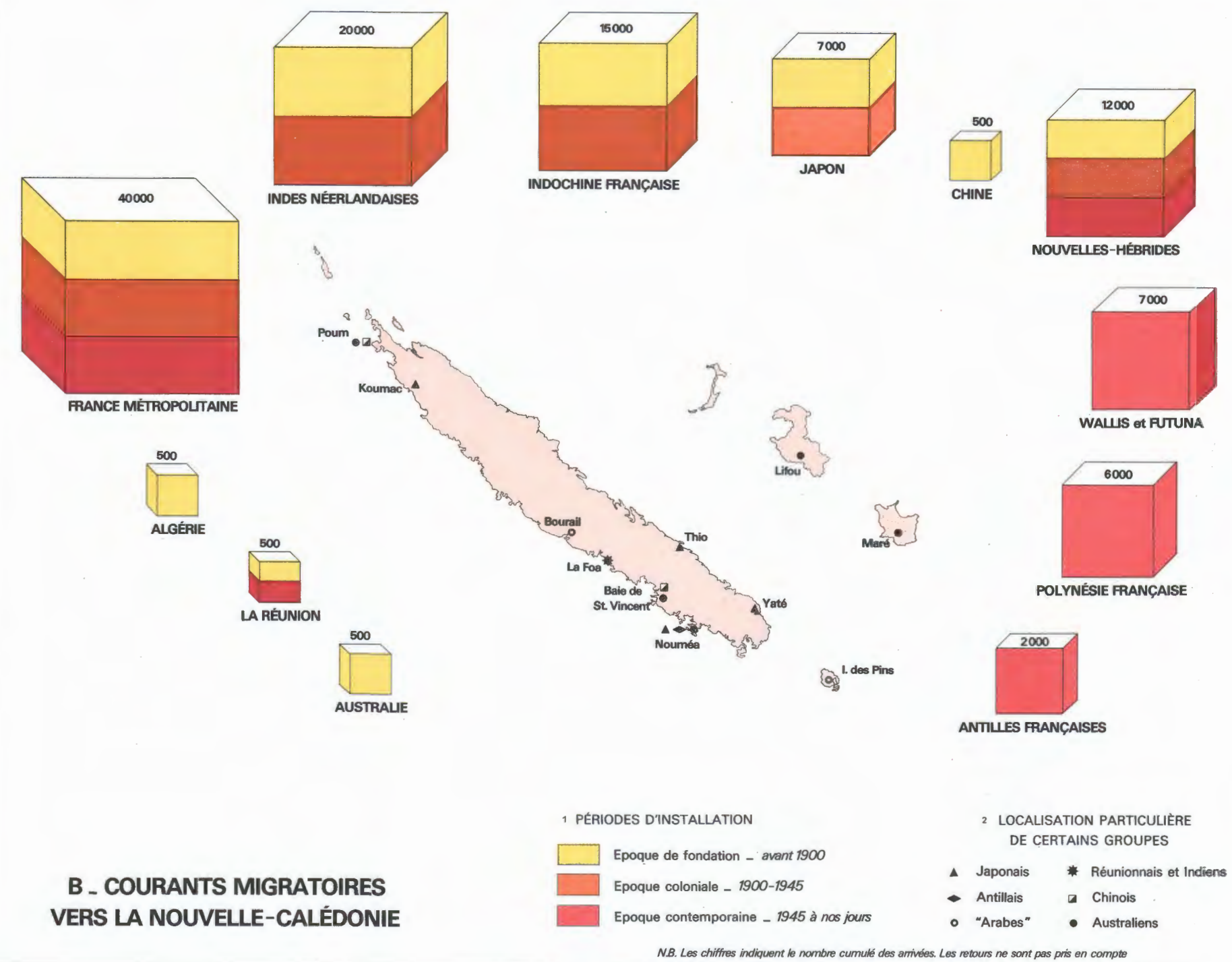
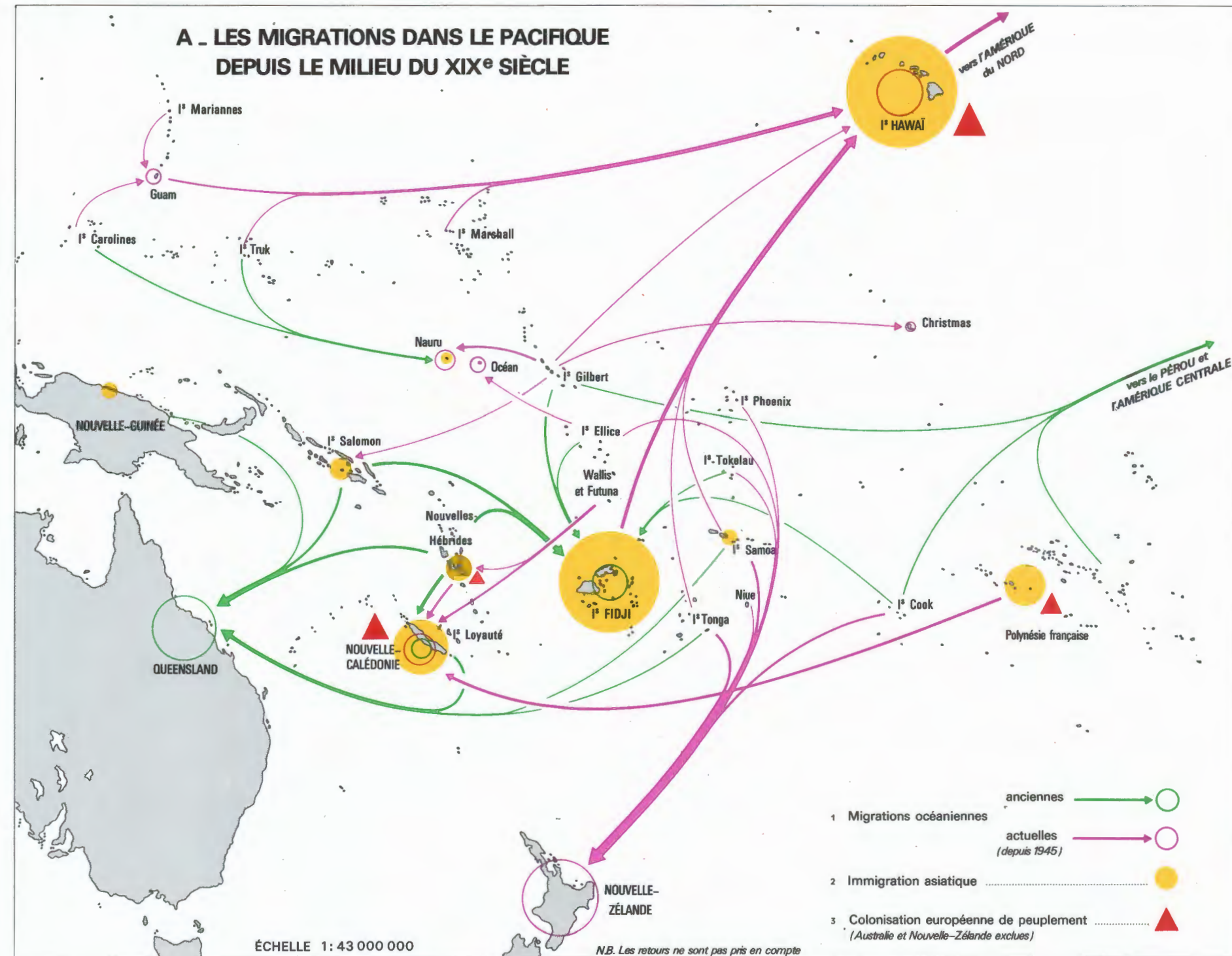
Among the recently arrived islanders must lastly be mentioned a small group of New Hebrideans nearly three quarters of whom live in the district of Nouméa. The free immigration of New Hebrideans had never been interrupted and increased during the recent period of mining prosperity. Those who have remained since the reflux began in 1972 mainly come from the small and highly populated islands of the Hebridean archipelago, now Vanuatu.

During the same period the call for labour similarly encouraged an important number of French citizens from Metropolitan France or its Overseas territories to settle in New Caledonia. A few foreign elements, principally of Mediterranean origin, joined these groups.

In the same way as it provoked an influx from overseas, the recent mining boom and following recession heightened internal movements of population. Between 1969 and 1976, the years when the last 2 census were held, the district of Nouméa was the most important focus of attraction.

KEY	
A - PACIFIC MIGRATIONS SINCE THE MID-19TH CENTURY	
1 Oceanic migrations	former
2 Asiatic immigration	present-day
3 European settlement	
(not including Australia and New Zealand)	
N. B. : Subsequent returns are not taken into consideration	
B - MIGRATORY CURRENTS INTO NEW CALEDONIA	
1 Settlement periods	
2 Localization of certain groups in particular areas	
N. B. : The figures indicate the cumulative number of arrivals. Subsequent departures are not taken into consideration	
C	
1 POPULATION OF ASIATIC ORIGIN	
Indonesians and Vietnamese (for 1956 and 1976)	
2 POPULATION OF POLYNESIAN ORIGIN	
Tahitians, Wallisians-Futunians (1969 and 1976)	
Those "communes" in which the total has never reached 100 are not mentioned	
3 POPULATION SETTLED IN NEW CALEDONIA BETWEEN 1971 AND 1976, ACCORDING TO ITS ORIGINS	
- metropolitan French	
- French from overseas 'Departments' (provinces) or Territories	
- foreigners	
D - IMMIGRATION/EMIGRATION BALANCE PER 'COMMUNE' (DISTRICT) FROM 1969 TO 1976	
S: Immigration/emigration balance	
V: Variation in the population of each 'commune' from 1969 to 1976	
E: Natural increase (estimated)	
P: 'Commune' (district) population for 1969.	

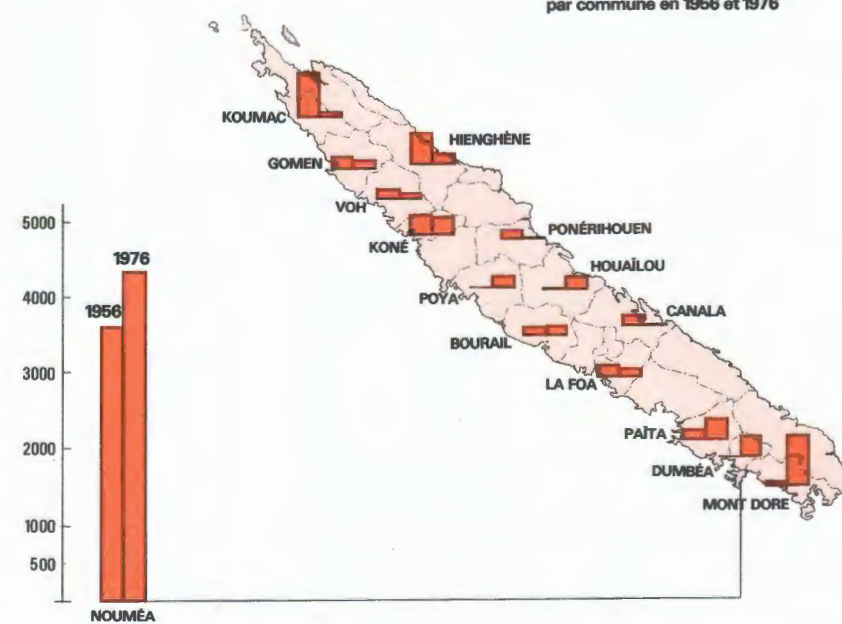
A - LES MIGRATIONS DANS LE PACIFIQUE DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE



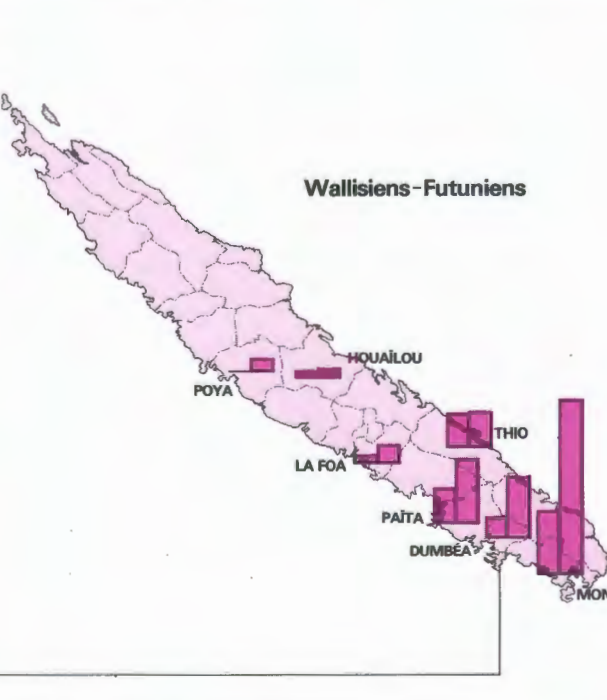
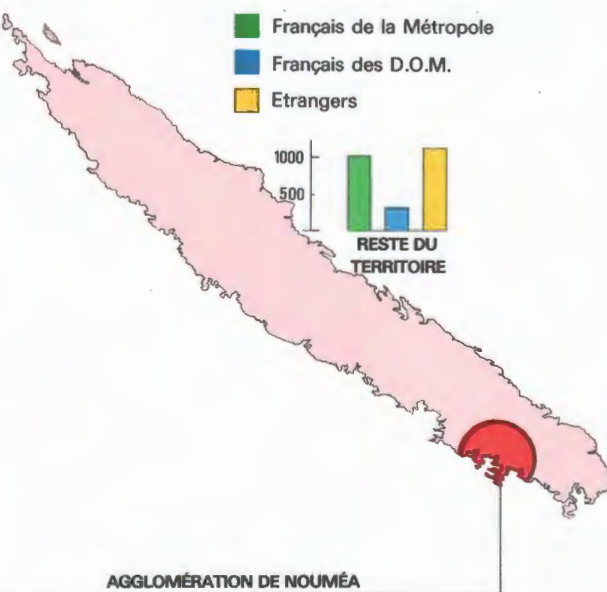
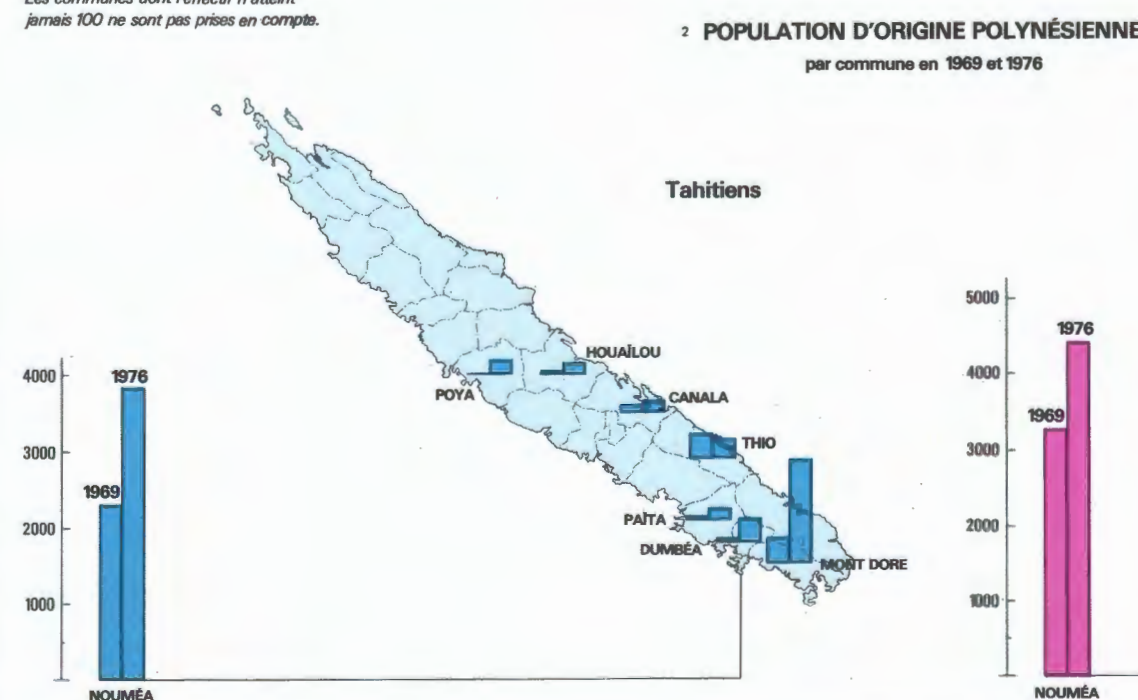
B - COURANTS MIGRATOIRES VERS LA NOUVELLE-CALÉDONIE

C

1 POPULATION D'ORIGINE ASIATIQUE Indonésiens et Vietnamiens par commune en 1966 et 1976



2 POPULATION D'ORIGINE POLYNÉSIENNE par commune en 1969 et 1976

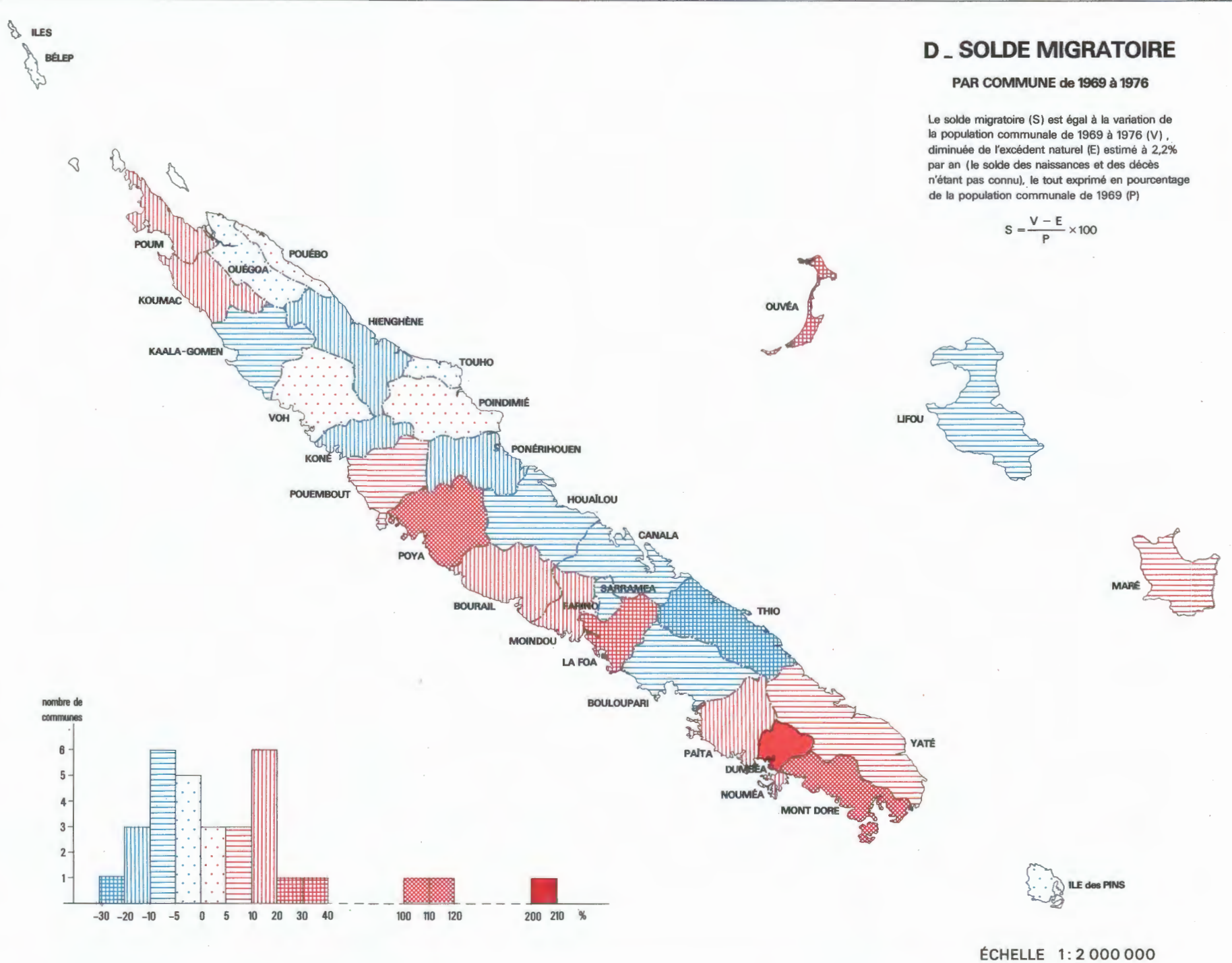


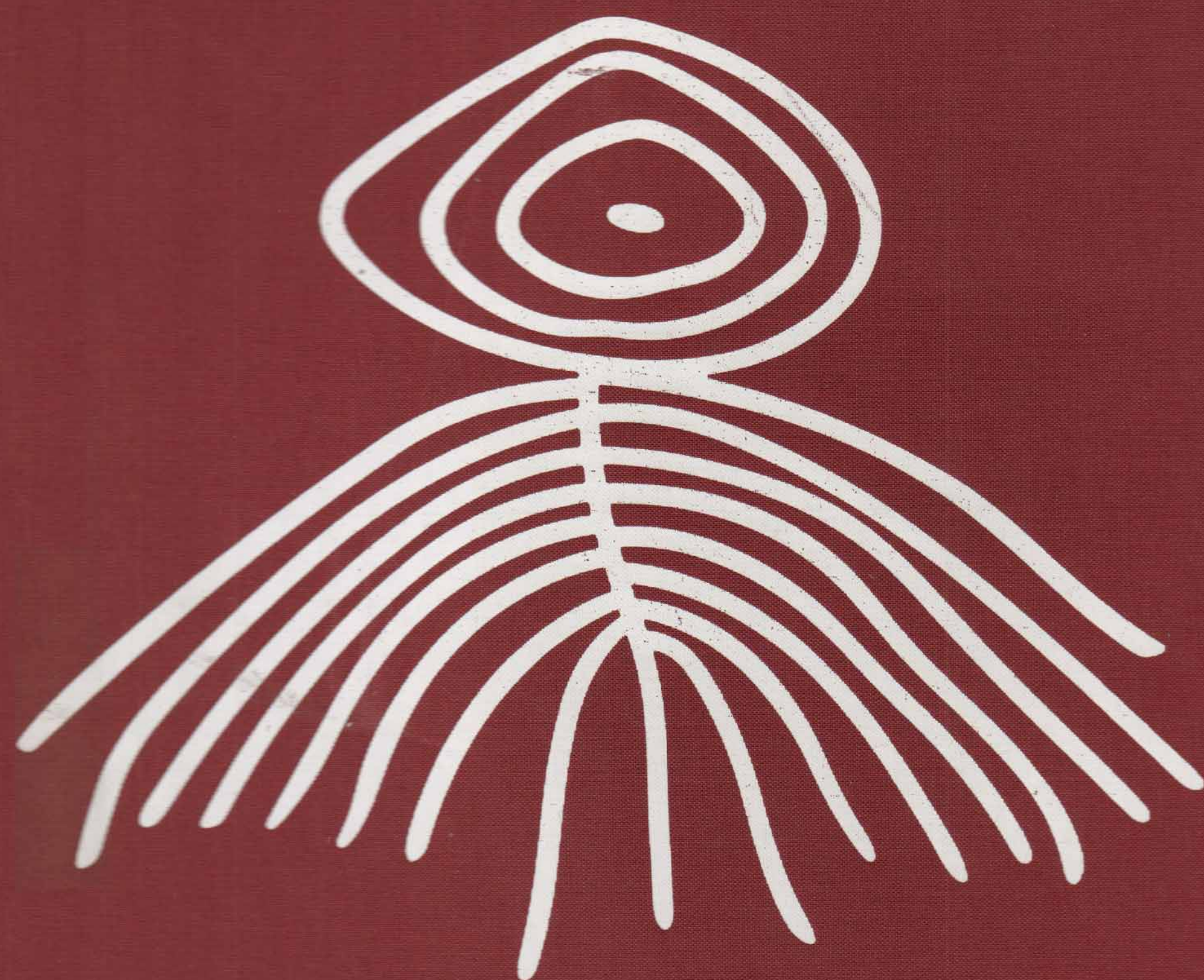
D - SOLDE MIGRATOIRE

PAR COMMUNE de 1969 à 1976

Le solde migratoire (S) est égal à la variation de la population communale de 1969 à 1976 (V), diminuée de l'excédent naturel (E) estimé à 2,2% par an (le solde des naissances et des décès n'étant pas connu), le tout exprimé en pourcentage de la population communale de 1969 (P)

$$S = \frac{V - E}{P} \times 100$$





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel **MEUNIER François**
DAUTELOUP Jean **PELLETIER Françoise**
GOULIN Daniel **PENVERN Yves**
HARDY Bernard **RIBERE Philippe**
LAMOLERE Philippe **ROUSSEAU Marie-Christine**
LE CORRE Marika **SALADIN Odette**
LE ROUGET Georges **SEGUIN Lucien**

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette